

# Budget 2015

## *Les arts et la culture, pas une grande priorité pour le gouvernement*

Analyse annuelle du budget fédéral  
dans  
la perspective du secteur de la culture

Document préparé pour la  
[Conférence canadienne des arts](#)  
la [Coalition canadienne des arts](#)  
et la [Saskatchewan Arts Alliance](#)

15 septembre 2015

## **Table des matières**

Sommaire	2
L'ensemble de la situation	5
Le ministère du Patrimoine canadien	9
Développements dans les sous-secteurs culturels	16
Arts	16
Patrimoine	21
Industries culturelles	24
Autres dépenses	27
Autres facteurs d'incidence sur le secteur culturel	28
Annexe :	30
Budget du ministère du Patrimoine canadien, de sociétés d'État et d'organismes culturels particuliers, Total du Budget principal et des Budgets supplémentaires pour l'exercice 2014-2015	

## SOMMAIRE

La présente analyse budgétaire examine le financement fédéral des arts et de la culture dans le budget fédéral 2015. Elle explore le financement du ministère du Patrimoine canadien (Patrimoine canadien) et d'autres organismes culturels fédéraux et sociétés d'État; elle se penche sur les tendances organisationnelles et en matière de financement à Patrimoine canadien; elle examine les dépenses au titre des programmes clés des industries des arts, du patrimoine et de la culture et pose un regard sur d'autres facteurs qui influencent le secteur<sup>1</sup>.

Il ressort quatre grandes constatations de l'analyse.

**Premièrement, le budget 2015 ne contient pas de nouvelles terribles.** En fait, pour la première fois depuis 2012, le niveau de financement demeure relativement stable comparé à l'année précédente. Les réductions annoncées en 2012 ont toutes été accomplies en 2014-2015 et elles continuent d'avoir un impact sur l'ensemble du secteur, notamment sur l'audiovisuel. Le budget de 2015 n'annonce aucune nouvelle coupe et les dépenses du ministère du Patrimoine canadien et des autres agences et société d'état en culture oscillent à l'intérieur d'une variance de 1,4% des dépenses de l'an dernier.

**Deuxièmement, force est de constater que les arts et la culture ne semblent pas être une grande priorité pour le gouvernement.** L'augmentation du financement du Conseil des Arts du Canada réclamée par la Coalition canadienne des arts est restée sans suite. Bien que le gouvernement ait protégé le financement du Conseil des Arts du Canada depuis quelques années, il n'en demeure pas moins que celui-ci a diminué de 8,3 % au prorata de la population entre 2005-2006 et 2015-2016. De plus, comme l'an dernier, malgré l'insistance que le gouvernement accorde aux emplois à la croissance économique dans ses budgets, il ne semble pas se soucier d'investir dans la création d'emplois et la croissance du secteur culturel.

**Troisièmement, quand le gouvernement investit dans des activités reliées à la culture et aux arts, il le fait souvent en lien avec d'autres priorités, comme les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 2017 et la commémoration de l'histoire militaire du pays.** Le budget 2015 prévoit quelque 210 M\$ sur quatre ans pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. Le gouvernement a également attribué 110,5 M\$ de financement d'immobilisations au Centre national des Arts (CNA) pour la mise à niveau de ses salles de spectacle et la construction d'un atrium en verre et d'une nouvelle entrée du Centre pour 2017. Il a aussi créé le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150, qui investit 150 M\$ sur deux ans pour la remise en état des installations communautaires au Canada, dont on peut espérer qu'une partie ira aux infrastructures culturelles. Le financement total des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire s'élève donc à ce jour à 470,5 M\$.

---

<sup>1</sup>Comme de nombreux lecteurs le savent, la Conférence canadienne des arts (CCA) s'est livrée à l'analyse annuelle du budget jusqu'à la suspension de ses activités en 2012. Ensuite, son conseil d'administration de transition a tendu initialement le flambeau de l'analyse budgétaire de 2013 à la Coalition canadienne des arts. L'an dernier, et à nouveau cette année, le conseil d'administration de la CCA a fait équipe avec la Coalition et avec la Saskatchewan Arts Alliance pour parrainer l'analyse du budget 2015.

Bien que cette somme soit importante, les arts sont loin d'être au centre des plans du gouvernement pour les célébrations de cet anniversaire. Le contraste est vif avec les célébrations du centenaire du Canada en 1967, où les arts étaient au cœur des célébrations et que le gouvernement commandait de nouvelles œuvres. De plus, cette fois, bien que le secteur soit admissible à des demandes de financement de Canada 150, la portée et le niveau du financement disponible sont beaucoup moins robustes que pour les célébrations du centenaire. Le Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes a d'ailleurs déclaré ce qui suit en ce qui concerne les célébrations du centenaire :

« En 1964, le gouvernement fédéral a affecté une somme d'environ 100 millions de dollars (près de 743,6 millions en dollars<sup>2</sup> de 2012) à des projets reliés au centenaire, notamment la construction de la Bibliothèque et Archives nationales et du Centre national des Arts. Cette somme inclut celle de 25 millions (185,9 millions en dollars de 2012) pour le Programme de subventions du centenaire, qui devait financer les projets dont l'effet est d'une importance durable. En 1967, plus de 2 000 projets sont déjà achevés. »<sup>3</sup>

Sans compter que le déploiement plutôt serré des nouveaux programmes de financement complique la tâche des demandeurs soucieux de mettre sur pied des projets intéressants et rigoureux. Somme toute, il s'agit de montants considérablement moins élevés que les sommes consacrées aux célébrations de 1967, et dont les détails ne sont révélés que goutte à goutte à mesure que nous approchons de la date.

Au lieu d'argent nouveau supplémentaire pour les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire, le gouvernement a choisi d'utiliser les budgets existants du Ministère. Le Programme d'aide aux musées est par exemple l'un des programmes que le gouvernement a ciblés pour contribuer aux célébrations : le Ministère indique que la priorité sera donnée aux expositions axées sur l'histoire, en particulier sur les jalons historiques d'*En route vers 2017*. On remarque à cet effet que la priorité ministérielle *En route vers 2017* inclut l'adaptation des programmes et activités dans la Région de la capitale du Canada afin de construire des monuments commémoratifs comme le Mémorial des victimes du communisme et le Monument national de l'holocauste.

**Quatrièmement, à la lumière de ce qui précède, il est impératif que les organismes des arts et de la culture continuent d'encourager le gouvernement à réinvestir et à faire des investissements nouveaux dans le secteur.** Il faut reconstruire la capacité à l'intérieur des organismes de financement et du secteur lui-même, et renforcer les niveaux de soutien des organismes culturels fédéraux et des programmes qu'ils administrent. Et comme la campagne

---

<sup>2</sup> 775,6 millions en dollars de 2015 (calculé avec la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada).

<sup>3</sup> *Le 150e anniversaire du Canada 2017*, Rapport du Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes, Section 2.3.

<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=5614610&Mode=1&Parl=41&Ses=1&File=39&Language=F>

<sup>3</sup> *Le 150e anniversaire du Canada 2017*, Rapport du Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes, Section 2.3.

<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=5614610&Mode=1&Parl=41&Ses=1&File=39&Language=F>

électorale est actuellement en cours, le moment est propice pour promouvoir le soutien d'activités ou de domaines nouveaux dans le secteur de la culture.

\* \* \*

C'est dans ce contexte que l'analyse budgétaire a été préparée. Le texte est en trois sections. La première examine « l'ensemble de la situation » des niveaux de financement globaux des principales institutions culturelles fédérales. La deuxième se concentre sur le ministère du Patrimoine canadien, dont elle examine la structure organisationnelle, les dépenses et les niveaux de dotation. La troisième examine de plus près les dépenses dans les principaux programmes des industries des arts, du patrimoine et de la culture.

## L'ENSEMBLE DE LA SITUATION

Cette section examine « l'ensemble de la situation » pour le secteur culturel au regard des niveaux de financement dans le budget 2015.

Le tableau 1 présente les dépenses concernant le ministère du Patrimoine canadien et des sociétés d'État et des organismes particuliers dans les documents du Budget principal des dépenses pour la période 2014-2015 à 2015-2016 (chaque organisme est examiné de manière plus approfondie plus loin dans l'analyse). **Le budget 2015 a prévu 26 M\$ de plus en 2015-2016 pour une variété d'activités patrimoniales et sportives, et 237 M\$ de plus au cours de la période 2016-2017 à 2019-2020.** Ces dépenses n'ont pas encore été reflétées dans les documents du Budget principal des dépenses; nous les présentons donc séparément dans l'avant-dernière rangée du tableau et nous en discutons à la fin de la présente section.

La deuxième colonne du tableau présente les compressions du budget 2012, qui sont maintenant entièrement déployées et reflétées dans les chiffres de dépenses indiquées dans le tableau. Les lecteurs se souviendront qu'à l'exception du secteur audio-visuel, **le secteur de la culture n'a pas été aussi malmené qu'on aurait pu le craindre par les compressions du budget 2012. Le gouvernement a maintenu les niveaux de financement du Conseil des Arts du Canada et des musées fédéraux, mais certains organismes, en particulier dans le secteur de l'audio-visuel, ont subi d'importantes compressions : CBC/Radio-Canada (10 %), l'Office national du film (10 %), Téléfilm Canada (10 %) et Bibliothèque et Archives Canada (8,2 %).**

La troisième et la quatrième colonne du tableau présentent respectivement les dépenses du Budget principal 2014-2015 et les dépenses totales pour l'année 2014-2015 (ces dernières incluent les dépenses des Budgets des dépenses supplémentaires). La colonne suivante présente les dépenses à ce jour pour 2015-2016 du Budget principal et du premier des Budgets supplémentaires (Budget supplémentaire A).

Les deux dernières colonnes présentent l'augmentation (et la diminution) des dépenses entre 2015-2016 à ce jour et (a) le Budget principal 2014-2015 et (b) les dépenses totales en 2014-2015 (Budget principal et Budgets supplémentaires). En ce qui a trait à ces deux colonnes, la présente analyse est axée sur l'avant-dernière : l'écart entre les dépenses du Budget principal sur douze mois. C'est la meilleure comparaison de « pommes avec des pommes » à entreprendre à l'heure actuelle.

**Tableau 1 : Prévion des dépenses pour le ministère du Patrimoine canadien, des sociétés d'État et des organismes culturels particuliers, de 2014-2015 à 2015-2016 (en millions de dollars)**

Organisme <sup>1</sup>	2014-2015 Prévisions des dépenses			2015-2016 Prévisions des dépenses à ce jour	Augmentation (et diminution) entre les Prévisions de 2015-2016 à ce jour et...	
	Compressi ons du Budget 2012 en date de 2014-2015	Budget principal	Budget des dépenses total <sup>2</sup>	Budget principal et Budget supplémentaire A <sup>3</sup>	Budget principal 2014-2015	Budget total 2014-2015
Ministère du Patrimoine canadien	(46,2) (3,5 %)	1 390,0	1 482,2	1 253,4	(136,6) (9,8 %)	(228,8) (15,4 %)
Conseil des Arts du Canada	-	182,1	182,2	182,1	0,0 0,0 %	(0,1) (0,1 %)
CBC/Radio-Canada	(115,0) (10,7 %)	1 038,0	1 038,0	1 038,0	0,0 0,0 %	0,0 0,0 %
Bibliothèque et Archives Canada	(9,6) (8,2 %)	95,9	96,9	93,0	(2,9) (3,0 %)	(3,9) (4,0 %)
Centre national des Arts	(1,9) (5,3 %)	34,2	35,0	54,7	20,5 59,9 %	19,7 56,3 %
Musée des beaux-arts du Canada	-	43,8	43,8	43,8	0,0 0,0 %	0,0 0,0 %
Musée canadien de l'Histoire	-	63,4	63,6	83,4	20,0 31,5 %	19,7 56,3 %
Musée canadien des droits de la personne	-	21,7	21,7	21,7	0,0 0,0 %	0,0 0,0 %
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	-	9,9	9,9	7,7	(2,2) (22,2)	(2,2) (22,2 %)
Musée canadien de la nature	-	26,1	26,1	26,1	0,0 0,0 %	0,0 0,0 %
Musée des sciences et de la technologie du Canada	-	26,9	33,2	59,1	32,2 119,7 %	25,9 78,0 %
Office national du film	(6,7) (10,0 %)	59,9	59,9	59,7	(0,2) (0,3 %)	(0,2) (0,3 %)
Téléfilm Canada	(10,6) (10,0 %)	95,4	95,4	95,5	0,1 0,1 %	0,1 0,1 %

<b>BUDGET 2015</b>				<b>26,0</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>(191,1)</b> (6,2 %)	<b>3 087,3</b>	<b>3 187,9</b>	<b>3 044,2</b>	<b>(43,1)</b> (1,4 %)	<b>(143,7)</b> (4,5 %)

**Nota :** la somme des chiffres pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués parce qu'ils ont été arrondis.

<sup>1</sup> Ces organismes génèrent aussi des revenus annuels.

<sup>2</sup> Dépenses totales énoncées dans le Budget principal 2014-2015 et dans les Budgets supplémentaires A, B et C 2014-2015. L'annexe répartit les dépenses énoncées dans les documents des Budgets supplémentaires pour chaque organisme. Les compressions budgétaires de 2012 pour 2014-2015 sont indiquées à titre d'information et sont déjà reflétées dans les chiffres de dépenses pour chaque organisme.

<sup>3</sup> Seulement trois organismes ont été touchés par le Budget supplémentaire A : Patrimoine canadien (transfert de 1,34 M\$ aux Affaires indiennes et du Nord canadien), des fonds supplémentaires de 20,5 M\$ au Centre national des Arts au titre des dépenses d'immobilisations, et 29,4 M\$ au Musée des sciences et de la technologie du Canada au titre des dépenses d'immobilisations.

**Sources :** gouvernement du Canada, *Budget principal 2015-2016, Parties I et II : Le Plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire A 2015-2016 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016*; gouvernement du Canada, *Budget principal 2014-2015, Parties I et II : Le Plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire A 2014-2015 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire B 2014-2015 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire C 2014-2015 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015*; gouvernement du Canada, *Emplois, croissance et prospérité à long terme : Plan d'action économique 2012* (Budget 2012).

## **Les niveaux de financement sont demeurés relativement stables entre 2014-2015 et 2015-2016**

Comme l'avant-dernière cellule de la rangée du bas du tableau le révèle, **dans l'ensemble, les niveaux de financement demeurent relativement inchangés entre 2014-2015 et 2015-2016 (diminution de 43,1 M\$, soit 1,4 %)**. Bien qu'il s'agisse d'une somme relativement petite et qu'une partie de la diminution est attribuable à la baisse des dépenses au titre des initiatives d'une durée limitée comme les projets d'immobilisations et le financement des Jeux panaméricains et parapanaméricains, quand des compressions touchent directement le secteur culturel (voir la description dans la présente section et les suivantes), elles sont difficiles à absorber pour le secteur.

**Le financement de six organismes est demeuré le même ou pratiquement le même** : le Conseil des Arts du Canada, CBC/Radio-Canada, le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée canadien des droits de la personne, le Musée canadien de la nature et Téléfilm Canada. **Le financement de deux organismes a diminué de moins de 3 %** : Bibliothèque et Archives Canada (2,9 M\$, soit une baisse de 3 %) et l'Office national du film (0,2 M\$, soit une baisse de 0,3 %).

**La diminution absolue la plus importante s'applique au ministère du Patrimoine canadien, qui a vu ses niveaux de financement diminuer de 136,6 M\$, soit près de 10 %**. Cela est principalement attribuable aux diminutions du financement requis pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015. **Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a connu la diminution la plus importante en pourcentage** (2,2 M\$, soit 22,2 %), attribuable à la réduction des besoins de financement des projets d'immobilisations.

**Trois organismes ont connu une augmentation considérable de leur financement au titre des projets d'immobilisations** : le Centre national des Arts (20,5 M\$, soit 59,9 %), le Musée canadien de l'Histoire (20 M\$, soit 31,5 %) et le Musée des sciences et de la technologie du Canada (32,2 M\$, soit 119,7 %).

Les sections suivantes de l'analyse portent sur les aspects particuliers derrière les changements de financement pour chaque organisme.

**On a également annoncé dans le budget 2015 que le gouvernement investira 210 M\$ sur quatre ans** (2015-2016 à 2019-2020) « en vue d'appuyer les activités et les événements prévus au programme des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada en 2017 » (le financement se prolonge au-delà de 2017 pour permettre de mener les projets à terme et d'en faire rapport). Le financement est réparti en trois catégories : Célébrations communautaires (100 M\$), qui soutient les projets locaux, régionaux ou provinciaux, Initiatives Phares (70 M\$) et Initiatives d'ancrage (30 M\$), qui sont d'envergure nationale (les derniers 10 M\$ sont attribués à l'administration de programme). La date limite pour présenter une expression d'intérêt pour les deux dernières de ces initiatives était le 29 mai 2015, ce qui était extrêmement serré puisque le programme avait été annoncé seulement le 23 avril. Cela a beaucoup compliqué la tâche des demandeurs pour présenter des idées intéressantes et bien développées. Il n'y a pas de date limite pour le volet des Célébrations communautaires.

## **LE MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN**

La présente section examine la structure organisationnelle et de rapport du ministère du Patrimoine canadien et les niveaux des dépenses et des ressources humaines dans ses secteurs de résultats stratégiques au cours de la période 2013-2014 à 2017-2018. Les changements du financement des principaux programmes de subventions et de contributions du Ministère sont examinés dans la section qui vient après.

### **Portefeuille de Patrimoine canadien**

Le ministère du Patrimoine canadien est dirigé par la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'honorable Shelly Glover (Saint-Boniface à Winnipeg, au Manitoba). Avant son arrivée au Parlement à titre de députée en 2008, M<sup>me</sup> Glover a été membre du Service de police de Winnipeg pendant presque 20 ans. La ministre Glover est métisse et anglophone bilingue. Le portefeuille du Patrimoine canadien inclut aussi le ministre d'État au Sport, l'honorable Bal Gosal (Bramalea-Gore-Malton, en Ontario).

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend le ministère du Patrimoine canadien et plus d'une douzaine d'autres organismes culturels, y compris deux organismes de services spéciaux (l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine), des organismes ministériels (par ex., Bibliothèque et Archives Canada, l'Office national du film et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), des sociétés d'État (par ex., le Conseil des Arts du Canada, les musées fédéraux, le Centre national des Arts et CBC/Radio-Canada) et la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. En plus de son administration centrale à Gatineau, au Québec, le Ministère compte cinq bureaux régionaux et près d'une douzaine de points de service dans l'ensemble du pays.

### **Priorités ministérielles**

Le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 du Ministère fait état de quatre priorités pour l'année financière 2015-2016 :

- *Célébrer notre patrimoine et notre histoire : En route vers 2017* : célébrer le patrimoine et l'histoire du Canada en préparation du 150<sup>e</sup> anniversaire du pays en 2017, incluant construire des monuments commémoratifs dans la région de la capitale nationale (dont le Mémorial des victimes du communisme et le Monument national de l'holocauste), commémorer les deux guerres mondiales et modifier les programmes pour mettre plus d'emphase sur *En route vers 2017*;
- *Rassembler les Canadiens : investir dans nos collectivités* : les activités à cet égard incluent les initiatives en lien avec *2015 l'Année du sport au Canada*, les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto, renforcer l'accès communautaire à l'infrastructure locale pour le sport, et mettre en œuvre la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018*;
- *Un secteur culturel prospère : développer les occasions à l'ère du numérique et de la mondialisation* : les principales activités à cet égard consistent notamment à soutenir les programmes qui augmentent l'accès numérique au contenu culturel, à soutenir les

programmes qui permettent aux organismes des industries des arts, de la culture et du patrimoine de prospérer dans un environnement numérique, et à conseiller le gouvernement sur l'utilisation du commerce pour faire progresser les intérêts culturels du pays;

- *Servir les Canadiens : assurer l'efficacité des opérations et l'excellence de la prestation des services* : les activités à cet égard seront axées notamment sur l'utilisation de la technologie et des communications pour mieux soutenir les opérations ministérielles (médias sociaux, applications en ligne, stratégies de communication horizontales).

Ces priorités demeurent essentiellement les mêmes depuis 2012-2013. Avant 2012-2013, le gouvernement ne mettait pas autant d'emphasis sur l'histoire du Canada et le sport qu'il ne le fait depuis quelques années. L'accent sur les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 2017 a également été intensifié au fil du temps.

### **Structure de rapport du Ministère et dépenses liées aux Résultats stratégiques**

**Le Ministère utilise la même structure de rapport pour ses activités depuis 2009-2010.** Elle réunit les industries des arts, de la culture et du patrimoine sous le même Résultat stratégique. Aux fins de la présente analyse, cela facilite le suivi des changements des dépenses sur 12 mois dans ces secteurs.

Le Tableau 2 présente la structure de rapport. Il répartit les activités du Ministère en trois Résultats stratégiques, sept activités de programme et diverses sous-activités de programme. Le premier Résultat stratégique est axé sur la création et l'accessibilité des expressions artistiques et du contenu culturel et couvre toute la programmation du Ministère dans les industries des arts, du patrimoine et de la culture. Le deuxième est axé sur l'identité canadienne (y compris certains programmes qui touchent le secteur culturel), tandis que le troisième comprend les activités du Ministère dans le sport. Les programmes de financement liés à chacun des Résultats stratégiques sont énoncés dans la colonne des sous-activités de programme.

Les programmes de la troisième colonne reliés à chacun des Résultats stratégiques n'ont pas changé depuis l'an dernier, à quelques exceptions près. Le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération a été retiré des sous-activités de programme énoncées dans les activités du Programme Arts du Résultat stratégique 1. De plus, le mot « Politique » a disparu de la sous-activité de programme Radiodiffusion et communications numériques de l'activité de programme Industries culturelles du Résultat stratégique 2. En outre, il n'y a maintenant plus de liste des sous-activités de programme dans la fonction Services internes au bas du tableau (trois activités apparaissaient à cet endroit auparavant : Soutien à la gouvernance et à la gestion, Services de gestion des ressources, Services de gestion des biens).

Les colonnes de nombres du tableau montrent les Dépenses réelles pour 2013-2014, les Prévisions de dépenses et les Dépenses prévues pour la période 2014-2015 à 2017-2018, telles que présentées dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien. Cette section du tableau montre également les ressources humaines attribuées à chaque Résultat stratégique pour la période 2015-2016 à 2017-2018. Les effectifs sont mesurés en équivalents temps plein (ETP), dont chacun équivaut essentiellement à un poste à temps plein (les chiffres des ETP pour 2013-2014 et 2014-2015 ne sont pas indiqués dans le Rapport sur les plans et les priorités). La dernière rangée du tableau indique les compressions du budget 2012 touchant le Ministère à titre d'information (les chiffres reflètent déjà les compressions).

**Il faut garder à l'esprit que les chiffres des Dépenses prévues pour 2016-2017 et 2017-2018 n'ont pas été votés par le Parlement et qu'ils peuvent changer. Sans oublier non plus**

**qu'ils ne reflètent pas les dépenses des programmes à renouveler en 2016-2017. Il faut donc les interpréter avec prudence. Les lecteurs se souviendront qu'un certain nombre de programmes artistiques et culturels qui devaient être renouvelés en 2015-2016 ont été renouvelés sur une base permanente et continue dans le budget 2014.**

**Tableau 2 : ministère du Patrimoine canadien : Architecture et dépenses des activités de programme, de 2013-2014 à 2017-2018**

Résultats stratégiques	Activités de programme	Sous-activités de programme	Dépenses de 2013-2014	Prévisions des dépenses et dépenses prévues en millions de dollars			Dépenses prévues en millions de dollars	
				Prévisions des dépenses de 2014-2015	Dépenses prévues de 2015-2016	Augmentation / (diminution) des dépenses	2016-2017	2017-2018
<b>Résultat stratégique 1</b>  <b>Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger</b>	Arts	Fonds du Canada pour la présentation des arts, Fonds du Canada pour les espaces culturels, Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts, Fonds du Canada pour l'investissement en culture	113,4	117,4	116,7	(0,7) (0,6 %)	116,7	116,7
	Industries culturelles	Radiodiffusion et communications numériques, Fonds des médias du Canada, Politique du film et de la vidéo, Crédits d'impôt pour la production cinématographique ou magnétoscopique canadienne, Fonds de la musique du Canada, Fonds du livre du Canada, Fonds du Canada pour les périodiques, Politique du droit d'auteur et du commerce international, Examen des investissements dans le secteur culturel, TV5	303,5	304,0	302,5	(1,5) (0,5 %)	302,5	302,5
	Patrimoine	Programme d'aide aux musées, Programme d'indemnisation des expositions itinérantes au Canada, Réseau canadien d'information sur le patrimoine, Institut canadien de conservation, Programme des biens culturels mobiliers	38,2	37,7	29,8	(7,9) (21,0 %)	29,8	29,8
<b>Total du Résultat stratégique 1</b>			<b>455,0</b>	<b>459,1</b>	<b>449,0</b>	<b>(10,1)</b> <b>(2,2 %)</b>	<b>449,0</b>	<b>449,0</b>
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>483,0</b>	<b>s.o.</b>	<b>483,0</b>	<b>483,0</b>
<b>Résultat stratégique 2</b>  <b>Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne</b>	Appartenance au Canada	Programme des célébrations et des commémorations, Expérience de la capitale, Cérémonial d'État et protocole, Fonds pour l'histoire du Canada, Programme Échanges Canada, Les jeunes s'engagent	67,5	82,7	86,6	3,9 4,7 %	60,3	60,4
	Engagement et participation communautaire	Programme des droits de la personne, Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, Programme des Autochtones	45,1	50,8	47,0	(3,8) (7,5 %)	41,1	41,1
	Langues officielles	Programme de développement des communautés de langue officielle, Programme de mise en valeur des langues officielles, Programme de coordination des langues officielles	352,5	354,3	353,4	(0,9) (0,3 %)	353,1	352,6
<b>Total du Résultat stratégique 2</b>			<b>465,1</b>	<b>491,8</b>	<b>487,0</b>	<b>(4,8)</b>	<b>454,5</b>	<b>454,1</b>

						(1,0 %)		
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>426,6</b>	<b>-</b>	<b>426,6</b>	<b>426,6</b>
<b>Résultat stratégique 3</b>	Sport	Programme d'accueil, Programme de soutien au sport, Programme d'aide aux athlètes	334,1	465,3	243,9	(221,4) (47,6 %)	207,1	207,4
<b>Les Canadiens participent et excellent dans les sports</b>								
<b>Total du Résultat stratégique 3</b>			<b>334,1</b>	<b>465,3</b>	<b>243,9</b>	<b>(221,4) (47,6 %)</b>	<b>207,1</b>	<b>207,4</b>
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>120,9</b>	<b>-</b>	<b>120,9</b>	<b>120,9</b>
<b>Services internes</b>			77,3	73,4	73,5	0,1 0,1 %	73,6	73,6
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>646,3</b>	<b>-</b>	<b>646,3</b>	<b>646,3</b>
<b>DÉPENSES TOTALES ÉNONCÉES DANS LE RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS</b>			<b>1 331,6</b>	<b>1 485,9</b>	<b>1 253,4</b>	<b>(232,5) (15,6 %)</b>	<b>1 184,2</b>	<b>1 184,1</b>
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>1 676,8</b>	<b>-</b>	<b>1 676,8</b>	<b>1 676,8</b>
<b>COMPRESSIONS POUR LE MINISTÈRE ANNONCÉES DANS LE BUDGET 2012 (CUMULATIVES ET CONTINUES EN DATE DE 2014-2015)</b>			<b>(42,2)</b>	<b>(46,2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**Sources :** Patrimoine canadien, *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016*; gouvernement du Canada, *Emplois, croissance et prospérité à long terme : Plan d'action économique 2012 (Budget 2012)*.

**Nota :** la somme des chiffres pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués parce qu'ils ont été arrondis.

Avec ces réserves à l'esprit, **quatre observations émergent. Premièrement, les niveaux totaux de financement du Ministère diminuent considérablement entre 2014-2015 et 2015-2016 (de 232,5 M\$, soit 15,8 %) principalement en raison de la diminution des dépenses au titre du Sport (baisse de 221,4 M\$) du fait de la réduction des dépenses au titre des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015<sup>4</sup>.**

**Deuxièmement, entre 2014-2015 et 2015-2016, les niveaux de financement de tous les Résultats stratégiques sont à la baisse :** (baisse de 10,1 M\$, soit 2,2 % pour le Résultat stratégique 1, baisse de 4,8 M\$, soit 1 % pour le Résultat stratégique 2, et, comme nous l'avons noté plus haut, baisse de 221,4 M\$ au titre du Sport, soit 47,6 %).

**Dans le secteur des arts et de la culture (Résultat stratégique 1), la diminution est principalement attribuable à une baisse de financement de 7,9 M\$ au titre des programmes du Patrimoine,** qui résulte de deux transferts, soit le transfert de responsabilités du Musée virtuel du Canada au Musée canadien de l'histoire et le transfert des ressources pour appuyer la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels au Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs. **Les changements du financement du Résultat stratégique 2 (Identité canadienne) sont principalement attribuables au financement de la Stratégie culturelle des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto, au transfert des Ouvrages de référence en ligne au Musée canadien de l'Histoire et au transfert de certains éléments du Sous-Programme des autochtones au ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord. Comme nous l'avons noté plus haut, la baisse du financement au titre du Sport (Résultat stratégique 3) est attribuable à la fin du financement pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto en 2015-2016. Le financement des Services internes demeure stable entretemps à environ 73,5 M\$.**

**Troisièmement, concernant les projections de dépenses à moyen terme, les dépenses prévues pour 2015-2016 et 2016-2017 demeurent stables pour le Résultat stratégique 1, et ont tendance à diminuer pour les Résultats stratégiques 2 et 3 (de 487 M\$ en 2014-2015 à environ 454 M\$ en 2016-2017 et également en 2017-2018 pour le Résultat stratégique 1, et de 243,9 M\$ à environ 207 M\$ en 2016-2017 et en 2017-2018 pour le Résultat stratégique 2. Le financement stable du Résultat stratégique 1 est attribuable au renouvellement d'un certain nombre de programmes sur une base permanente et continue dans le budget 2014 :** le Fonds du Canada pour les espaces culturels, le Fonds du Canada pour l'investissement en culture, et des volets du Fonds du Canada pour la présentation des arts, du Fonds de la musique du Canada, du Fonds du livre du Canada et du Réseau canadien d'information sur le patrimoine. **Les baisses du financement du Résultat stratégique 2 sont attribuables à la fin bientôt du financement pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 2017 et au fait que le financement de l'Initiative des langues autochtones du Programme des Autochtones doit prendre fin en 2015-2016. Les baisses du financement au titre du Sport (Résultat stratégique 3) sont attribuables à la fin des dépenses au titre des Jeux panaméricains et parapanaméricains en 2015-2016.**

---

<sup>4</sup> La diminution générale dans ce tableau (232,5 millions de dollars) diffère légèrement de celle qui est indiquée dans le tableau 1 de la section qui précède (228,8 millions de dollars), parce que le *Rapport sur les plans et les priorités* énonce les « prévisions de dépenses » pour 2014 2015 plutôt que les chiffres du Budget principal et des Budgets supplémentaires utilisés pour produire le tableau 1.

**La dernière observation a trait aux réductions des effectifs : il est prévu que le nombre des équivalents temps plein (ETP) pour le Ministère demeurera stable au cours des trois prochains exercices, soit 1 676,8 ETP (483 pour le Résultat stratégique 1 426,6 pour le Résultat stratégique 2 et 646,3 pour le Résultat stratégique 3). C'est bien sûr une bonne nouvelle, mais il faut se souvenir que le Ministère a subi d'importantes compressions de ses effectifs au cours des dernières années.** Le budget 2012 a éliminé 38 postes et un exercice de réduction interne du déficit avant le budget 2012 a éliminé le nombre énorme de 500 ETP (360 étaient des postes permanents et 140 étaient associés aux Jeux olympiques de 2010 à Vancouver et à l'Exposition de Shanghai).

## DÉVELOPPEMENTS DANS LES SOUS-SECTEURS CULTURELS

La présente section examine les niveaux de financement et les développements notables au sein des organismes énoncés dans le tableau 1 et des principaux programmes au ministère du Patrimoine canadien. Les dépenses de financement du ministère du Patrimoine canadien dans les domaines des langues officielles, des programmes autochtones et du sport sont également examinées afin de surveiller les tendances dans ces domaines de programmation.

Le tableau 3 présente les niveaux de financement de ces divers programmes pour 2014-2015 et pour 2015-2016. Il présente les dépenses totales pour 2014-2015 (Budget principal et Budgets supplémentaires), les dépenses du Budget principal et du Budget supplémentaire A 2015-2016 et les engagements de financement continu de divers programmes établis au cours des années précédentes et dans le budget 2014.

Dans l'ensemble, le financement des programmes artistiques et culturels au ministère du Patrimoine canadien n'a pratiquement pas changé par rapport à 2014-2015. Là où il y a eu des baisses de financement, elles visaient principalement d'autres activités ministérielles, notamment le sport après les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015.

Comme toujours il pourrait y avoir des dépenses supplémentaires pour 2015-2016 par l'entremise des Budgets supplémentaires B et C, qui seront présentés plus tard au cours du présent exercice.

### -----ARTS-----

Le programme *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine* a pour objectif « d'amener les Canadiens à s'engager dans leurs collectivités par le truchement des arts de la scène et des arts visuels, et par l'expression, la célébration et la préservation du patrimoine historique local » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien). Le fonds soutient les festivals locaux, les commémorations communautaires et les projets patrimoniaux qui commémorent des personnalités ou des événements locaux ayant marqué la collectivité. **Le niveau de financement de ce programme est demeuré le même que l'an dernier : 17,7 M\$.** Pour le présent exercice, l'une des initiatives clés du programme soutiendra les projets qui commémorent les activités locales relatives au rôle du Canada dans la Deuxième Guerre mondiale. Et le programme sera évalué en 2015-2016.

**Le Fonds du Canada pour la présentation des arts a bénéficié d'une légère augmentation de financement cette année : de 29 M\$ en 2014-2015 à 32 M\$ en 2015-2016.** Le programme a pour objectif de donner aux Canadiens « un accès [direct] à des expériences artistiques professionnelles des plus variées dans leurs collectivités ... [en fournissant] un financement aux organismes [canadiens sans but lucratif] qui présentent des festivals artistiques ou des saisons de spectacles professionnels », et aux organismes qui les soutiennent (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien). **En date du dernier exercice, le gouvernement s'est engagé à fournir du financement permanent continu à ce programme au niveau de 29 M\$.**

**Tableau 3 : Ministère du Patrimoine canadien : Subventions et contributions particulières, de 2014-2015 à 2015-2016  
(en dollars à moins d'indication contraire)**

Subventions et contributions	2014-2015			2015-2016	Engagement de financement continu en date de 2015-2016
	Budget principal	Budgets supplémentaires A, B et C	Total	Budget principal et Budget supplémentaire A <sup>1</sup>	
<b>Arts</b>					
Programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	17 655 000	-	17 655 000	17 655 000	
Fonds du Canada pour la présentation des arts	28 972 742	-	28 972 742	31 977 742	29 M\$
Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	22 779 440	-	22 779 440	22 779 440	
Fonds du Canada pour l'investissement en culture	22 031 705	-	22 031 705	21 972 205	30,1 M\$
Fonds du Canada pour les espaces culturels	25 508 613	-	25 508 613	25 358 613	30 M\$
<b>Patrimoine</b>					
Programme d'aide aux musées	15 739 964	-	15 739 964	15 739 964	
Fonds pour l'histoire du Canada	6 187 390	-	6 187 390	4 037 390	
<b>Industries culturelles</b>					
Fonds du livre du Canada	36 666 301		36 666 301	36 666 301	9 M\$
Fonds des médias du Canada	134 146 077	-	134 146 077	134 146 077	
Fonds de la musique du Canada	23 939 231	-	23 939 231	24 299 231	8,8 M\$
Fonds du Canada pour les périodiques	74 774 598	-	74 774 598	74 774 598	
<b>Autres subventions et contributions</b>					
Programme des célébrations et commémorations	10 494 367	14 310 000	24 804 367	28 494 367	
Subventions et contributions au sport					
Programme d'aide aux athlètes	28 000 000	-	28 000 000	28 000 000	
Programme de soutien du sport	142 815 064	1 461 258	144 276 322	143 315 064	
Programme d'accueil de manifestations sportives	213 752 765	64 775 684	278 528 449	59 625 790	

Langues officielles					
Programme de mise en valeur des langues officielles	111 523 131	-	111 523 131	111 523 131	
Programme de développement des communautés de langue officielle	224 421 990	1 500 000	225 921 990	225 921 990	
Programme des autochtones	22 854 078	4 695 679	27 549 757	17 549 757	

<sup>1</sup> Le Budget supplémentaire A n'incluait pas de financement additionnel pour les programmes présentés dans ce tableau.

**Sources** : gouvernement du Canada, *Budget principal 2015-2016, Parties I et II : Le Plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire A 2015-2016 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016*; gouvernement du Canada, *Budget principal 2014-2015, Parties I et II : Le Plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire A 2014-2015 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire B 2014-2015 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire C 2014-2015 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015*; gouvernement du Canada, *Sur la voie de l'équilibre : Créer des emplois et des opportunités* (budget 2014).

**Le financement du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts est demeuré inchangé à 22,8 M\$.** Le programme « vise à contribuer au perfectionnement de créateurs canadiens et de futurs chefs de file, sur le plan culturel, dans le secteur des arts au Canada en appuyant la formation d'artistes très prometteurs par l'intermédiaire d'établissements qui proposent une formation de haut calibre » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien).

Le **Fonds du Canada pour l'investissement en culture** « aide les organismes voués aux arts et au patrimoine à constituer et à diversifier leurs sources de revenus, à améliorer leurs pratiques d'affaires et à être mieux reconnus et enracinés dans leurs communautés » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien). **Le financement de ce programme est demeuré stable à 22 M\$. Le budget 2014 contenait l'engagement d'inclure le programme dans le budget de base du Ministère à compter de 2015-2016 à un niveau de 30,1 M\$, dont 27,1 M\$ seront attribués aux subventions et aux contributions.**

**Le programme comprend trois volets.** Le volet des **Incitatifs aux fonds de dotation** encourage les Canadiens à contribuer aux fonds de dotation des arts en fournissant du financement de contrepartie. Le volet **Initiatives stratégiques** « finance les projets améliorant les pratiques d'affaires de multiples organismes partenaires » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien). **Appui limité aux organismes artistiques en situation précaire** est un volet rarement utilisé permettant au gouvernement fédéral de s'associer avec d'autres niveaux de gouvernement et le secteur privé dans le but d'aider un organisme voué aux arts à ne pas faire faillite.

**Le financement du Fonds du Canada pour les espaces culturels est demeuré en grande partie inchangé à 25,4 M\$.** Le programme vise à « favoriser l'amélioration des conditions matérielles liées à la création, à la diffusion, à la présentation et à l'exposition d'œuvres artistiques et patrimoniales » et à « améliorer et à rendre plus accessibles aux Canadiens les arts de la scène, les arts visuels, les arts médiatiques, les collections muséales et les expositions patrimoniales » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien). **Le programme est maintenant permanent et continu à un niveau de financement de 30 M\$, dont 25,4 M\$ sont distribués en subventions et contributions.** Il faut noter que 30 M\$ est le niveau de financement que ce programme a reçu à son début lors de l'exercice 2002-2003, un montant qui n'a pas suffi à répondre aux demandes du secteur. Seulement pour suivre l'inflation, il faudrait augmenter ce montant à 38,2 M\$ (calculé avec la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada).

**Conseil des Arts du Canada. Au cours des dernières années, le gouvernement a préservé et renforcé le financement du Conseil des Arts du Canada :** le financement du Conseil n'a pas été visé par les compressions dans l'exercice de réduction du déficit du budget 2012 et du budget 2014; le gouvernement a annoncé que le financement complémentaire annuel de 25 M\$ du Conseil deviendrait un élément de son financement permanent et continu. Le soutien fourni au Conseil a été bien accueilli par le secteur des arts, qui a exhorté le gouvernement à le maintenir et à le renforcer. **Entre 2014-2015 et 2015-2016, le financement du Conseil des Arts du Canada est demeuré stable à juste un peu plus de 182 M\$** (voir le tableau 1).

**Le mode de distribution du financement fourni par le Conseil va changer de manière importante.** Le Conseil a annoncé dernièrement la transformation de son modèle de financement, qui verra ses 147 programmes basés sur des disciplines remplacés par un nouveau modèle constitué de seulement six programmes nationaux qui ne seront pas basés sur des disciplines. Les nouveaux programmes seront répartis comme suit : Explorer et créer, Enraciner et partager, Créer, connaître et partager l'art autochtone, Renouveler la pratique artistique, Rayonner au Canada, et Rayonner à l'international (voir [Nouveau modèle de financement du Conseil des Arts du Canada](#)). Tous les détails de la nouvelle structure devraient être publiés au cours des prochains mois, mais le Conseil a informé les bénéficiaires de financement que ceux qui étaient admissibles par le passé continueront de l'être en vertu du nouveau modèle, qui sera mis en œuvre en 2017.

Le Conseil indique que la transformation a pour objet « d'offrir aux candidats un processus de demande de subvention plus simple et davantage axé sur les artistes; répondre de façon proactive et constructive aux tendances et enjeux actuels du domaine des arts; et maximiser les répercussions sociales, créatives et économiques des arts au Canada au bénéfice de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens. » ([Site Web du Conseil des Arts du Canada](#)). Il a souligné également qu'il « maintient son engagement envers ses principes fondamentaux, soit l'excellence artistique, l'évaluation par les pairs comme processus de distribution de fonds publics, le respect et le renforcement des langues officielles ainsi que l'appui aux arts autochtones, aux groupes ethniques, à la diversité régionale et aux groupes visés par l'équité, y compris les artistes sourds ou handicapés. » ([Site Web du Conseil des Arts du Canada](#)).

Comme il est indiqué à l'annexe du présent document, le Conseil a reçu un transfert de 127 000 \$ en 2014-2015 du ministère du Patrimoine canadien dans le Budget supplémentaire B pour « soutenir des projets de coopération multilatéraux [de théâtre] de langue française, ainsi que pour assurer la participation du Canada aux réunions de la Commission internationale du théâtre francophone ».

Bien que ce qui précède soit clairement une bonne nouvelle, quand on considère en dollars constants par habitant les crédits parlementaires accordés au Conseil des Arts du Canada, on constate que le soutien de l'organisme a en réalité diminué : **entre 2005-2006 et 2015-2016, le financement par habitant a diminué de 5,54 \$ à 5,08 \$ en dollars constants (une baisse de 8,3 %) <sup>5</sup>**. D'ailleurs, au cours de l'examen de l'industrie du long métrage entrepris par le Comité permanent du patrimoine canadien le printemps dernier, le nouveau chef de la direction du Conseil des Arts du Canada a mentionné qu'il serait temps de revoir le financement de la société d'État, qui est stable depuis presque dix ans.

Malgré cette diminution des crédits parlementaires, le Conseil a néanmoins réussi à augmenter le total des subventions, des prix et des paiements qu'il a accordés à 155,1 M\$ en 2014-2015, par rapport à 153,6 M\$ en 2013-2014. Cette augmentation a été possible grâce à l'augmentation des revenus du fonds de dotation du Conseil (qui a repris une partie de sa valeur) et des gains

---

<sup>5</sup> Dollars constants de juillet 2015, basé sur Statistique Canada, Indices des prix à la consommation. La population estimée pour 2015 provient de Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063).

d'efficacité opérationnelle réalisés. En outre, en augmentant son soutien des artistes et des organismes du secteur des arts pour les aider à percer les marchés étrangers, le Conseil des Arts du Canada se trouve en réalité à en faire plus avec moins. De plus, la volatilité persistante du marché financier continue de grever le fonds de dotation du Conseil. À ce jour, cela n'a pas réduit les subventions du Conseil, qui peut s'appuyer sur les réserves générées par son revenu de placements des années précédentes.

Le tableau 1 indique que **le financement attribué au Centre national des arts (CNA) augmente considérablement en 2015-2016**, d'un total de 35 M\$ en 2014-2015 à 54,7 M\$ cette année à ce jour, une augmentation de 20,5 M\$, soit 59,9 %. **Le financement additionnel est destiné aux dépenses d'immobilisations** « pour revitaliser le Centre national des Arts par la création d'une nouvelle entrée et l'agrandissement des espaces publics » (Budget supplémentaire A 2015-2016). C'est la première tranche de l'engagement pris par le gouvernement l'an dernier de fournir 110,5 M\$ de financement d'immobilisations au CNA pour la mise à niveau de ses salles de spectacle et la construction d'un atrium en verre et d'une nouvelle entrée du Centre. Les travaux doivent être terminés pour la fin de 2017, l'année du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération.

Comme il est indiqué à l'annexe du présent document, au cours du dernier exercice, le CNA a également reçu du financement supplémentaire dans les budgets supplémentaires : un transfert de 150 000 M\$ dans le Budget supplémentaire B 2014-2015 du ministère du Patrimoine canadien pour la biennale *Zones théâtrales* et aussi 600 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien pour le festival Scène Ontario.

Le financement du **Musée des beaux-arts du Canada** est demeuré stable cette année à 43,8 M\$.

## -----PATRIMOINE-----

Le financement du **Programme d'aide aux musées (PAM)** est demeuré stable dans le Budget principal de cette année à 15,7 M\$. Le programme offre une aide financière aux musées et aux établissements apparentés canadiens « pour des activités visant à faciliter l'accès des Canadiens à notre patrimoine, à favoriser la préservation du patrimoine culturel du Canada, notamment la préservation de collections représentatives du patrimoine culturel autochtone, et à favoriser l'essor des connaissances, des compétences et des pratiques professionnelles liées aux fonctions muséales clés » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien).

Il faut noter toutefois que seulement 6,7 M\$ des 15,7 M\$ de financement de ce programme sont attribués aux subventions et aux contributions à l'intention des musées. Le ministère du Patrimoine canadien utilise ce mécanisme pour offrir d'autres initiatives également, y compris Jeunesse Canada au travail.

De plus, c'est l'un des programmes que le gouvernement a ciblés pour contribuer aux célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 2017. Le Ministère indique que la

priorité financière sera donnée « aux expositions axées sur l'histoire, en particulier sur les jalons historiques d'*En route vers 2017* » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien).

**Comme l'indiquaient les analyses budgétaires précédentes, malgré le niveau stable de financement, le programme n'a pas connu d'augmentation majeure de financement depuis 1982.** À la création du programme en 1982, son niveau de financement initial était 6,7 M\$, le même montant qui continue d'être fourni en subventions et contributions aux musées. Selon une évaluation préparée par l'Association des musées canadiens, compte tenu de l'inflation et de la croissance démographique, le montant équivalent environ trente ans plus tard serait 62 M\$! Et cela ne tient pas compte de l'augmentation du nombre de musées actifs au pays, qui sont plus ou moins deux fois plus nombreux qu'au début des années 1980.

**En 2013-2014, le gouvernement a créé le *Fonds pour l'histoire du Canada*, qui a reçu 4,3 M\$ de financement au cours de sa première année d'opération, 6,3 M\$ en 2014-2015 et qui recevra 4 M\$ cette année.** Le Fonds « incite les Canadiens à se renseigner sur l'histoire du Canada, ainsi que sur la vie civique et la politique publique » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien) en soutenant la création de matériel didactique, d'expériences d'apprentissage et de réseaux. Les initiatives clés en 2015-2016 comprennent l'appui des activités « afin que tous les Canadiens, en particulier les jeunes, puissent apprendre à connaître les événements importants et les personnalités liés aux jalons marquants d'*En route vers 2017* (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien). Cette année, le programme produira également deux nouvelles Minutes du patrimoine et continuera de développer la Semaine de l'histoire du Canada. Le programme sera évalué en 2015-2016 également.

Les lecteurs se souviendront que ***Bibliothèque et Archives Canada (BAC)* a subi une diminution considérable dans le budget 2012 : 9,6 M\$ (8,2 %) de financement continu à compter de l'année financière 2014-2015 (voir le tableau 1).** Le financement de l'organisme a diminué de 2,9 M\$ par rapport au Budget principal de l'an dernier : de 95,9 M\$ dans le Budget principal 2014-2015, il passe à 93 M\$ en 2015-2016. La réduction découle principalement d'une diminution de 3,1 M\$ « pour la conversion d'un bien immobilier situé à Gatineau (Québec) en une installation d'entreposage des collections dotée d'un système de rayonnage à haute densité » (Budget principal 2015-2016).

Comme il est indiqué à l'annexe du présent document, Bibliothèque et Archives Canada a reçu 1 M\$ au cours du dernier exercice dans le Budget supplémentaire C. Le financement était un Transfert de Patrimoine canadien à Bibliothèque et Archives du Canada en soutien à la publication d'une nouvelle collection intitulée « Cent histoires canadiennes de la Première Guerre mondiale » et à la numérisation de documents relatifs à la Première Guerre mondiale (Budget supplémentaire C 2014-2015).

Comme le présente le tableau 1, **le financement du *Musée canadien de l'histoire* a augmenté considérablement dans le Budget principal de cette année, de 63,4 M\$ en 2014-2015 à 83,4 M\$ en 2015-2016, une augmentation de 20 M\$, soit 31,5 %. Cette augmentation financera les rénovations de la salle de l'histoire canadienne (11,5 M\$), et le transfert du**

**Musée virtuel du Canada (6,2 M\$) et des Ouvrages de référence en ligne (2,1 M\$) du ministère du Patrimoine canadien au Musée.**

Comme il est indiqué à l'annexe de la présente analyse, le Musée a également reçu 170 000 \$ dans le Budget supplémentaire B 2014-2015 « pour les négociations de revendications globales et l'autonomie gouvernementale partout au Canada ».

Comme l'indique le tableau 1, **le financement du Musée canadien des droits de la personne est demeuré stable à 21, 7 M\$**. Septembre 2014 a marqué l'ouverture officielle du Musée, et « les secteurs prioritaires du Musée sont : maximiser les visites et les revenus, offrir des expériences muséales de calibre mondial qui satisfont ou dépassent constamment les attentes des visiteurs, et travailler à assurer la viabilité financière à long terme du Musée » (Budget principal 2015-2016).

Le **Musée canadien de l'immigration du Quai 21** a connu une légère baisse de financement au cours du présent exercice, passant de 9,9 M\$ en 2014-2015 à 7,7 M\$ en 2015-2016. Cette baisse est attribuable à la réduction des dépenses d'immobilisations requises maintenant que la rénovation des aires d'exposition et la création et l'installation des expositions sont terminées. Le Musée a ouvert à nouveau ses portes en mai 2015.

Comme l'indique le tableau 1, **le financement du Musée canadien de la nature est demeuré stable à 26,1 M\$**. Le Musée poursuit un certain nombre de priorités stratégiques pour mieux se positionner afin de produire des recettes gagnées, y compris la création d'un Centre pour les connaissances et l'exploration de l'Arctique, d'un centre pour la découverte d'espèces et le changement, et d'un centre d'inspiration et d'engagement sur la nature.

**Le financement du Musée des sciences et de la technologie du Canada a augmenté de 25,9 M\$ cette année, passant d'un total de 33,2 M\$ en 2014-2015 à 59,1 M\$ à ce jour de l'exercice** (voir tableau 1). La plus grande partie de cette augmentation (29,4 M\$) vise les réparations et les rénovations de l'une des installations du Musée. Il faudra 2,9 M\$ de plus pour remédier au problème de moisissures importantes découvertes dans l'air du même immeuble. Ces installations seront fermées au public pendant les réparations et les rénovations qui sont en cours. L'immeuble doit ouvrir ses portes à nouveau en 2017. Il est toujours possible entretemps de visiter le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, les deux autres musées qui font partie du Musée des sciences et de la technologie du Canada.

Les grandes priorités pour 2015-2016 incluent la création d'expositions et de programmes avant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 2017 « pour commémorer la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation à la transformation de notre pays » et stimuler le débat et l'apprentissage en matière d'énergie dans la population canadienne.

## -----INDUSTRIES CULTURELLES-----

### Radiodiffusion, production audiovisuelle et nouveaux médias

**Fonds des médias du Canada.** Le Fonds des médias du Canada est un partenariat public-privé qui « accorde du financement destiné à la création et à la promotion de contenu numérique convergent dans les deux langues officielles et d'applications de contenus logiciels canadiens novateurs conçus pour la diffusion sur de multiples plateformes » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien). **Le financement du ministère du Patrimoine canadien à l'intention du Fonds des médias du Canada est demeuré stable à 134,1 M\$.** Avec les contributions des câblodistributeurs et des distributeurs par satellite requises par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), le total combiné des projets financés était 354,5 M\$ en 2013-2014 (la dernière année dont les chiffres sont disponibles).

Il y a lieu de souligner qu'outre l'ajout de 34,1 M\$ à ce programme en 2009 à la suite de la fusion du Fonds canadien de télévision (100 M\$) et du Fonds des nouveaux médias du Canada (34,1 M\$) pour créer le Fonds des médias du Canada, la contribution annuelle du gouvernement fédéral au volet de la télévision du fonds a été gelée à 100 M\$ depuis 1996. Pour suivre l'inflation, la contribution en 2015 devrait être 143 M\$ (calculé avec la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada).

En même temps, les chiffres du dernier Rapport de surveillance des communications du CRTC (2014) révèlent que les contributions du secteur privé atteignent un plateau. Les contributions des entreprises de distribution en matière de radiodiffusion (EDR) à la programmation canadienne en 2012-2013 se sont élevées à 466,5 M\$, une baisse par rapport à 495,1 M\$ l'année précédente. Mais la proportion attribuée au Fonds des médias du Canada a augmenté de 42 à 46 %, générant une augmentation modeste de 8 M\$. Le secteur s'attend à ce que ces contributions continuent de diminuer alors que les Canadiens abandonnent la câblodistribution et la distribution par satellite en faveur de l'Internet pour se procurer le contenu audio-visuel, l'Internet n'étant pas réglementé ni obligé de contribuer financièrement à la production du contenu canadien. Le résultat net est que le secteur prévoit une diminution réelle du financement offert aux producteurs.

**CBC/Radio-Canada.** Comme il est noté dans le tableau 1, le financement de CBC/Radio-Canada est demeuré stable dans le budget de cette année à un peu plus d'un milliard de dollars. Il faut cependant se rappeler que **les compressions du budget 2012 ont frappé CBC/Radio-Canada très durement : l'organisme a subi des compressions totales de 115 M\$ (10,7 %).**

Comme l'indiquait l'analyse budgétaire de l'an dernier, **s'ajoutant aux dépenses que l'organisme avait déjà prévues pour moderniser ses opérations et à un certain nombre de « nouveaux coûts inévitables » (loyer, taxes, augmentations des droits), CBC/Radio-Canada a fait face à des « pressions financières » de 200 M\$ entre 2012-2013 et 2014-2015** (site Web de CBC/Radio-Canada). Cela représente près de 20 % de ses crédits parlementaires. S'est ajoutée à cette difficulté la décision du CRTC à l'été 2012 de mettre un terme au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL), qui fournissait environ 47 M\$ par année à l'organisme. Le FAPL a officiellement cessé d'exister le 31 août 2014.

Pour affronter ces pressions financières, **l'organisme a éliminé environ 1 200 postes à ce jour**. Ces suppressions s'ajoutent aux 800 postes perdus dans la crise financière de 2008-2009. **CBC/Radio-Canada prévoit le départ d'encre 1 000 à 1 500 employés par attrition (retraites) d'ici 2020.**

**L'année 2015 est la première de la stratégie quinquennale de l'organisme, *Un espace pour nous tous***, qui « vise à mieux positionner le radiodiffuseur public pour répondre aux changements fondamentaux qui transforment l'univers médiatique, et, par conséquent, à déterminer la façon dont il crée des liens avec les Canadiens. ... La vision pour 2020 consiste à faire de CBC/Radio-Canada un espace public au cœur de nos conversations et de nos expériences en tant que Canadiens. » (Budget principal 2015-2016).

**Comme nous l'avons indiqué dans l'analyse de l'an dernier, l'organisme a dû réduire ses plans en vue de son Plan stratégique 2015**, notamment en cessant de concurrencer les radiodiffuseurs privés pour la présentation des sports professionnels, en consolidant la programmation régionale et en remplaçant la programmation locale dans certaines collectivités, et en annulant une expansion prévue à London, en Ontario.

Comme l'indique le tableau 1, **le financement de l'Office national du film (ONF) et de Téléfilm Canada est demeuré très stable** : de 59,9 M\$ à 59,7 M\$ pour l'ONF (baisse de 0,3 %) et de 95,4 M\$ à 95,5 M\$ pour Téléfilm Canada (augmentation de 0,1 %). Dans le cas de l'ONF, les réductions sont principalement attribuables à la diminution des dépenses requises pour le déménagement de l'administration centrale de l'ONF à Montréal au Quartier des spectacles à l'automne 2017.

Il faut se rappeler que **les compressions de 10 % que chacun de ces organismes a subies dans le budget 2012 ont eu des répercussions considérables sur leurs programmes** (voir l'Analyse du budget fédéral 2013 pour les détails).

## **Publication**

**Édition du livre.** Le **Fonds du livre du Canada** « appuie les activités des éditeurs canadiens du livre en plus de celles des autres secteurs de l'industrie afin d'assurer l'accès à un large éventail de livres d'auteurs canadiens » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien). Le programme est en deux volets : Soutien aux éditeurs, qui appuie la production et la promotion continue de livres d'auteurs canadiens par le biais d'aide financière aux maisons d'édition détenues et contrôlées par des intérêts canadiens, et Soutien aux organismes, qui cherche à développer l'industrie et ses marchés). **Le financement du programme est demeuré stable dans le Budget principal, à 36,7 M\$.** Il a été annoncé dans le budget 2014 que le programme verrait l'intégration du renouvellement de 9 M\$ par année dans le financement de base à compter de 2015-2016, une mesure qui apaise l'incertitude, mais qui ne constitue pas de l'argent nouveau pour le Fonds.

**Édition du périodique.** Le **Fonds du Canada pour les périodiques** « appuie les activités des éditeurs et des organismes de magazines et de journaux non quotidiens canadiens afin d'assurer l'accès à une variété de magazines et de journaux non quotidiens canadiens » (*Rapport sur les*

*plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien). Le Fonds inclut trois volets : Aide aux maisons d'édition, qui soutient les magazines imprimés et les journaux non quotidiens canadiens; Innovation commerciale, qui finance les magazines imprimés et en ligne, et Initiatives collectives, qui finance les organismes de publication de magazines et de journaux non quotidiens pour renforcer la viabilité de l'industrie. **Le financement total du Fonds du Canada pour les périodiques est demeuré stable à 74,8 M\$.**

### **Enregistrement sonore**

Le **Fonds de la musique du Canada** « appuie les activités des créateurs, des artistes et des entrepreneurs canadiens de la musique dans le but d'accroître la création de musique canadienne diversifiée, et l'accès à celle-ci par des auditoires de partout » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien). Le programme est composé des volets suivants : Entrepreneurs de la musique, qui finance les entrepreneurs de la musique et les organismes de services nationaux pour la création, la publication, la production, la distribution ou la commercialisation de la musique canadienne; Nouvelles œuvres musicales, qui soutient les créateurs et les entrepreneurs pour la création, la publication, la production, la distribution ou la commercialisation de la musique canadienne; Initiatives collectives, qui finance les organismes sans but lucratif pour renforcer la visibilité et l'accessibilité de la musique canadienne; et Souvenirs de la musique canadienne, qui finance la préservation des enregistrements sonores des œuvres musicales canadiennes. **Le financement du programme est demeuré stable à environ 24 M\$.**

Le budget 2014 prévoyait transférer 8,8 M\$ du financement total du programme dans le financement de base à compter de 2015-2016. Les 8,8 M\$ sont accordés depuis le début des années 2000, mais ils ne constituaient pas une partie permanente et continue du Fonds. Tout en conférant plus de certitude et de prévisibilité au financement, cela ne constitue pas une augmentation.

Comme cela pourrait être le cas pour le Fonds des médias du Canada dans un proche avenir, il convient de souligner que la contribution des radiodiffuseurs privés au Fonds de la musique du Canada a déjà commencé à diminuer, un fait qui a été signalé au Comité du patrimoine de la Chambre des communes quand il a étudié l'industrie de la musique du Canada à l'hiver 2014. Au cours de l'année de radiodiffusion 2012-2013, l'année la plus récente pour laquelle les chiffres sont disponibles, les opérateurs de la radio commerciale ont contribué un peu plus de 52 M\$ au développement du contenu canadien, une diminution de 4,9 % par rapport à l'année précédente.

## -----AUTRES DÉPENSES-----

Le **Programme des célébrations et commémorations** fournit de l'aide financière à une gamme d'organismes admissibles (organismes non gouvernementaux et communautaires) pour l'organisation d'événements communautaires) entre le 21 juin et le 1<sup>er</sup> juillet, au cours de la période « Le Canada en fête! » Cette période inclut la Journée nationale des Autochtones, la Saint-Jean-Baptiste, la Journée canadienne du multiculturalisme et la fête du Canada. Cette année, le programme est financé à hauteur de 28,5 M\$, une augmentation de presque 4 M\$ par rapport au dernier exercice. **Le financement de ce programme augmente depuis quelques années** : il a reçu un total de 14,8 M\$ en 2013-2014, 24,8 M\$ en 2014-2015 (incluant 14,3 M\$ de plus dans les budgets supplémentaires); il s'élève maintenant à près de 30 M\$ tel qu'indiqué ci-dessus. **Le gouvernement indique que le programme coordonnera les activités relatives au 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 2017 et mettra en œuvre la stratégie culturelle du gouvernement pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015.**

**Sport.** Le financement du Sport demeure stable pour deux des trois principaux programmes du gouvernement dans ce domaine, et est considérablement à la baisse pour le troisième programme dans ce domaine en raison de la diminution du financement requis en lien avec les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015.

De plus, le gouvernement fournit 6 M\$ pour une Stratégie culturelle fédérale pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015. Le financement a été adapté par rapport à l'engagement original de 500 M\$ du gouvernement pour les Jeux, et il servira à financer des initiatives en 2014-2015 et 2015-2016. La Stratégie culturelle fédérale pour les Jeux inclut ce qui suit :

- 1,4 M\$ pour le site principal de célébration au Nathan Philips Square;
- 1 M\$ pour les activations dans le cadre du relais de la flamme à l'extérieur de l'Ontario;
- 3,6 M\$ pour les activations dans le cadre du relais de la flamme en Ontario, pour les activations qui présentent les cultures autochtones et francophones, et pour les activations locales qui mettent en valeur la connexion du Canada avec les Amériques, qui amènent les Canadiens à participer aux célébrations des Jeux, ou qui commémorent l'histoire du sport d'été au Canada.

La période de demande pour ce financement est maintenant terminée (les demandes devaient être présentées en août et en octobre 2014). D'autres programmes de financement, y compris le Fonds du Canada pour la présentation des arts et le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, considéreront les propositions de financement reliées aux Jeux panaméricains qui sont conformes à leurs conditions d'admissibilité.

Le **Programme d'aide aux athlètes**, qui soutient les athlètes afin d'améliorer leur performance dans les grandes compétitions internationales, a reçu le même niveau de financement que lors du dernier exercice : 28 M\$.

Le **Programme de soutien du sport** a pour objet de développer les athlètes et les instructeurs, d'accroître la participation des Canadiens au sport et de promouvoir les intérêts et les valeurs des Canadiens. Le financement de ce programme est demeuré stable à un peu moins de 145 M\$.

Le **Programme d'accueil de manifestations sportives** soutient « les organismes individuels de sport pour accueillir les Jeux du Canada et les événements de sport internationaux au Canada » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien). Étant donné la conclusion des Jeux panaméricains et parapanaméricains cette année, le financement de ce programme a diminué de son pic de 278,5 M\$ en 2014-2015 à 59,6 M\$ pour le présent exercice.

**Langues officielles.** Les dépenses qui visent à promouvoir les langues officielles du Canada et à soutenir les collectivités minoritaires de langue officielle sont demeurées stables sur douze mois. Le programme **Mise en valeur des langues officielles**, qui « favorise auprès des Canadiens une meilleure compréhension et appréciation des bénéfices de la dualité linguistique, ainsi que la sensibilisation aux droits linguistiques garantis par la Constitution » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien) a reçu 111,5 M\$ dans le Budget principal, le même niveau de financement que l'an dernier.

Le financement du **Programme Développement des communautés de langue officielle** qui « favorise l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du pays et leur permet de participer pleinement à tous les aspects de la vie canadienne » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien) a reçu 225,9 M\$ dans le Budget principal de cette année, le même niveau que l'an dernier.

Le **Programme des Autochtones** vise principalement à « renforcer l'identité culturelle, encourager la pleine participation des Autochtones à la vie civile canadienne et à appuyer le maintien des langues et cultures autochtones comme composantes vivantes de la société canadienne » (*Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* du ministère du Patrimoine canadien). Le financement total de ce programme a connu une baisse en passant de 27,5 M\$ en 2014-2015 à 17,5 M\$ pour le présent exercice. La baisse est attribuable au transfert des volets du Programme de promotion des femmes autochtones au Programme pour la prévention de la violence familiale d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

## **-----AUTRES FACTEURS D'INCIDENCE SUR LE SECTEUR CULTUREL-----**

Même si elles ne sont pas reliées directement au budget, il est important de souligner ici certaines mesures qui pourraient toucher le secteur culturel.

La première est la nouvelle mesure dans le budget 2015 qui exonérera d'impôt les donateurs quand les recettes des ventes d'actions ou de biens immobiliers sont données à des œuvres de bienfaisance dans les trente jours de la vente. Bien que cette mesure s'applique à l'ensemble du secteur caritatif, elle pourrait encourager également les dons à des organismes caritatifs du secteur des arts et de la culture.

La deuxième est une modification de la *Loi sur le droit d'auteur* qui prolongera la durée de la protection des enregistrements sonores et des prestations de cinquante à soixante-dix ans à compter de la date de publication des enregistrements.

## Annexe

**Budget du ministère du Patrimoine canadien, de sociétés d'État et d'organismes culturels particuliers, Total du Budget principal et des Budgets supplémentaires A, B et C pour l'exercice 2014-2015 (en millions de dollars)**

Organisme <sup>1</sup>	Budget principal 2014-2015	Budget 2012 Compression s continues à compter de 2014-2015 <sup>2</sup>	Budget supplémentaire A 2014-2015		Budget supplémentaire B 2014-2015		Budget supplémentaire C 2014-2015		Budget total 2014-2015 <sup>3</sup>
			Transferts nets	Nouveaux crédits	Transferts nets	Nouveaux crédits	Transferts nets	Nouveaux crédits	
Ministère du Patrimoine canadien	1 390,0	(46,2) (3,5 %)	-	-	(1,6)	93,4	(1,6)	2,0	1 482,2
Conseil des Arts du Canada	182,1	-	-	-	0,1	-	-	-	182,2
CBC/Radio-Canada	1 038,0	(115,0) (10,7 %)	-	-	-	-	-	-	1 038,0
Bibliothèque et Archives Canada	95,9	(9,6) (8,2 %)	-	-	-	-	1,0	-	96,9
Centre national des Arts	34,2	(1,9) (5,3 %)	-	-	0,2	-	0,6	-	35,0
Musée des beaux-arts du Canada	43,8	-	-	-	-	-	-	-	43,8
Musée canadien de l'Histoire	63,4	-	-	-	-	0,2	-	-	63,6
Musée canadien des droits de la personne	21,7	-	-	-	-	-	-	-	21,7
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	9,9	-	-	-	-	-	-	-	9,9
Musée canadien de la nature	26,1	-	-	-	-	-	-	-	26,1
Musée des sciences et de la technologie du Canada	26,9	-	-	-	-	-	-	6,3	33,2
Office national du film	59,9	(6,7) (10,0 %)	-	-	-	-	-	-	59,9
Téléfilm Canada	99,6	(10,6) (10,0 %)	-	-	-	-	-	-	99,6
<b>TOTAL</b>	<b>3 091,5</b>	<b>(191,1)</b> <b>(6,2 %)</b>	<b>-<sup>4</sup></b>	<b>-</b>	<b>-<sup>4</sup></b>	<b>93,6</b>	<b>-<sup>4</sup></b>	<b>8,3</b>	<b>3 192,1</b>

**Notes :**

<sup>1</sup> Ces organismes génèrent aussi des revenus annuels.

<sup>2</sup> Les compressions budgétaires de 2012 ont été mises en oeuvre dans certains cas en réattribuant des fonds à l'intérieur d'un organisme pour soutenir les nouveaux crédits ou les transferts dans les Budgets supplémentaires.

<sup>3</sup> Les chiffres budgétaires totaux indiqués dans le présent tableau sont la somme des dépenses dans le Budget principal et les Budgets supplémentaires 2014-2015 et peuvent ne pas correspondre parce qu'ils ont été arrondis. Veuillez noter qu'ils peuvent ne pas refléter les autorisations totales énoncées dans le Budget supplémentaire C 2014-2015, qui inclut également le financement additionnel reçu à titre de report pour les dépenses admissibles au titre de la rémunération et des conventions collectives.

<sup>4</sup> Les transferts totaux ne sont pas fournis étant donné que certaines de ces dépenses représentent les transferts d'un organisme à un autre à l'intérieur du Ministère ou représentent les transferts qui entrent au ministère du Patrimoine canadien ou qui en sortent pour la programmation dans des secteurs autres que ceux qui sont traités dans la présente Analyse budgétaire (voir la discussion à la Section II de l'analyse pour les détails des transferts).

**Sources :** gouvernement du Canada, *Budget principal 2014-2015, Parties I et II : Le Plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire A 2014-2015 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire B 2014-2015 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire C de 2014-2015 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015*; gouvernement du Canada, *Emplois, croissance et prospérité à long terme : Plan d'action économique 2012* (budget 2012).